

Groupe d'opposition Voiron Citoyenne :

Anne **FAVIER**, Arnaud **BELLEVILLE**, Mélodie **MISTRÉ** et Benjamin **HUET**
www.voiron-citoyenne.fr

Une ville égalitaire

L'égalité en droit ne signifie pas que les êtres humains doivent se ressembler mais qu'ils doivent pouvoir jouir des mêmes droits. Ainsi la politique en faveur des droits des femmes est l'occasion de mettre fin aux discriminations dont elles sont victimes : inégalités salariales, sociales, minorité dans l'espace public et en particulier politique...

Une ville inclusive se soucie de la promotion de l'égalité et du respect mutuel entre les sexes, la compréhension et l'acceptation des différences.

Une ville égalitaire agit autour de différents axes :

- Une politique éducative qui propose des ateliers pour les professionnels des structures (petite enfance, enfance et jeunesse) pour déconstruire les stéréotypes de genre et réfléchir collectivement aux pratiques professionnelles pour favoriser une éducation égalitaire.
- Des ateliers de sensibilisation dans les différentes structures, notamment les centres sociaux : fresque du sexisme, documentaires, organisation de débats, ateliers contre les violences sexistes et sexuelles...
- Des initiations aux méthodes de l'autodéfense féministe et aux techniques physiques, verbales et non-verbales, pour apprendre à se défendre, à prévenir, poser des limites et mettre un terme à des propos et comportements sexistes comme à des situations d'agression physique, que ce soit dans le cadre du travail, dans son couple ou sa famille ou encore dans l'espace public.

Deux dates sont identifiées dans l'année le 8 mars et le 25 novembre – respectivement consacrés aux droits des femmes et à la lutte contre les violences faites aux femmes – pour sensibiliser le grand public sur la condition des femmes, leurs droits et lutter contre les violences sexuelles, physiques ou psychologiques.